

Adresse —

69003 Lyon

Téléphone —

Mail -

12 place Bir Hakeim +33 (0)4 72 64 25 19 formation@devictio.fr +33 (0)9 72 14 73 95

www.devictio.fr

Nº Déclaration: 82 69 09771 69 - Code NAF: 8559A - SIRET: 49829500500033



Une marque du groupe **Devictio formations**



Référence:

MAGN3AIPR402

Lieu:

MAGNIS FORMATION Lyon 3e / Lyon 7e

Durée:

1 Jour/7 heures

Formation AIPR Encadrant Concepteur

Durée formation: 1 jour / 06 heures

Examen: 1 heure

Lieu: MAGNIS FORMATION Lyon 3e

Objectifs:

- Identifier les risques
- Organiser la prévention lors d'interventions à proximité de réseaux
- Connaître la réglementation DT-DICT et le guide technique
- Identifier les réseaux et branchements
- Obtenir sa certification AIPR encadrant-concepteur

Public visé:

- > Encadrant Salarié intervenant en préparation administrative et technique des travaux. Au moins un salarié de l'exécutant de travaux doit être titulaire d'une AIPR encadrant".
- Chef d'équipe
- Chef de chantier
- Conducteur de travaux
- > Concepteur Salarié intervenant en préparation ou en suivi des projets de travaux. Au moins un salarié du maître d'ouvrage ou de la société intervenant pour son compte doit être titulaire d'une AIPR concepteur ".
- Chargé de travaux
- Chargé d'études
- Personnel de maîtrise d'ouvrage

Pré-requis : Être âgé de 18 ans minimum.

Déroulement de la formation :

- > Apports théoriques : Powerpoint et vidéos
- ➤ Livret formation
- > Moyen informatique



Adresse —

69003 Lyon

Téléphone —

Mail —

12 place Bir Hakeim +33 (0)4 72 64 25 19 formation@devictio.fr +33 (0)9 72 14 73 95

www.devictio.fr -

Nº Déclaration: 82 69 09771 69 - Code NAF: 8559A - SIRET: 49829500500033



Une marque du groupe **Devictio formations**



Référence:

MAGN3AIPR402

Lieu:

MAGNIS FORMATION Lyon 3e / Lyon 7e

Durée:

1 Jour/7 heures

Formation AIPR Encadrant Concepteur

Contenu de la formation :

- -Rôle, mission, responsabilités et obligations
- Savoir identifier les principaux types de réseaux
- Mesurer les risques liés aux réseaux
- La réglementation
- Les procédures mises en place (DT suivie par DICT)
- Les EPI et EPC
- Les documents nécessaires sur un chantier
- Les marquages-piquetages
- Les moyens de repérage
- Le guide technique
- Les indicateurs
- Connaître les intervenants des réseaux et leurs rôles
- L'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)
- Les travaux à proximité des réseaux
- Les travaux sans tranchée
- Les travaux urgents
- Règle des « 4 A »
- Savoir identifier les situations dangereuses
- Que faire en cas d'accident ?

Modalités d'évaluation des acquis : Test QCM sur le site officiel du Ministère chargé de l'Ecologie 40 questions

Documents remis en fin de formation : Délivrance de l'AIPR opérateur si le test est réussi

Validité: 5 ans